

# Zoom sur une espèce : le Lucane cerf-volant

Le Lucane cerf-volant, le plus grand coléoptère d'Europe (7 à 8 cm pour les mâles) et de loin le plus impressionnant, est fortement lié aux forêts de feuillus, vieilles ou peu exploitées, ou tout du moins riches en bois mort au sol et sur pied. En effet, il s'agit d'un insecte saproxylophage, c'est-à-dire « qui se nourrit de bois mort ». C'est ce que fait sa larve qui vit, parfois jusqu'à 5 ans, dans le sol ou dans de vieilles souches en décomposition. L'adulte, quant à lui, ne profitera de la vie aérienne que pour un petit mois qu'il consacra à sa reproduction.

Actif au crépuscule et la nuit, le Lucane cerf-volant est fréquemment la proie des rapaces nocturnes. Il n'est pas rare de trouver au niveau de grandes allées forestières des restes de tête et de thorax, l'abdomen étant visiblement la partie la plus appréciée des prédateurs.

Compte tenu de la biologie du Lucane cerf-volant, sa préservation passe nécessairement par le maintien de bois mort dans les forêts.

B. Fritsch - CEN Bourgogne



La larve se nourrit de bois mort.

Le mâle se reconnaît facilement à ses importantes mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre un tiers de la longueur du corps et évoquant des bois de cerf (d'où le nom de « cerf-volant »).



S. Caux  
CEN Bourgogne

Bien que cette espèce protégée au niveau européen soit assez commune en France, sa répartition reste encore mal connue. Une enquête nationale a donc été lancée de mai à juillet 2021 par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement. En Bourgogne, l'enquête a été relayée par la SHNA-OFAB.

Pour plus d'informations : [https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/enquete-sur-le-lucane-cerf-volant\\_562.html](https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/enquete-sur-le-lucane-cerf-volant_562.html)

## Grand nettoyage des Roches de Basseville

Le 10 octobre dernier, les adhérents de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade se sont réunis sur les Roches de Basseville à Surgy pour une **journée de nettoyage du site et d'initiation à l'escalade**.

Cet évènement a été l'occasion de présenter aux participants le patrimoine naturel remarquable lié aux falaises et pelouses calcaires du site Natura 2000.

## Un site internet pour tout savoir

[www.pelousesclamecycois-natura2000.fr](http://www.pelousesclamecycois-natura2000.fr)

N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les dernières actualités !



Merci aux participants pour tous les déchets ramassés!  
N. Lécivain - CEN Bourgogne

## Pour en savoir plus...

### Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne Antenne de Decize

Nathalie LÉCRIVAIN - Animatrice du site Natura 2000  
13 rue Marguerite Monnot - 58 300 Decize  
07 50 12 31 01  
nathalie.lecrivain@cen-bourgogne.fr  
www.cen-bourgogne.fr

### DREAL Bourgogne - Franche-Comté

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
17E rue Alain Savary - CS 31269 - 25 005 Besançon Cedex  
03 81 21 67 00  
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r2816.html

### Communauté de Communes Haut Nivernais - Val d'Yonne

Chargé(e) de missions Développement durable  
35 avenue de la République - 58 500 Clamecy  
06 28 77 13 50  
developpementdurable@cchnvy.fr

### DDT Nièvre - Service Eau Forêt Biodiversité

2 rue des Pâtis - BP 30 069 - 58 020 Nevers Cedex  
03 86 71 52 91  
www.nievre.gouv.fr/natura-2000-r360.html

Réalisé par :

Pour :

Avec le soutien financier de :



Imprimé en novembre 2021 par S'Print à 300 exemplaires



# Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy

FR 2600970

## Gazette d'information Natura 2000

Numéro 4 / 2021

## Édito



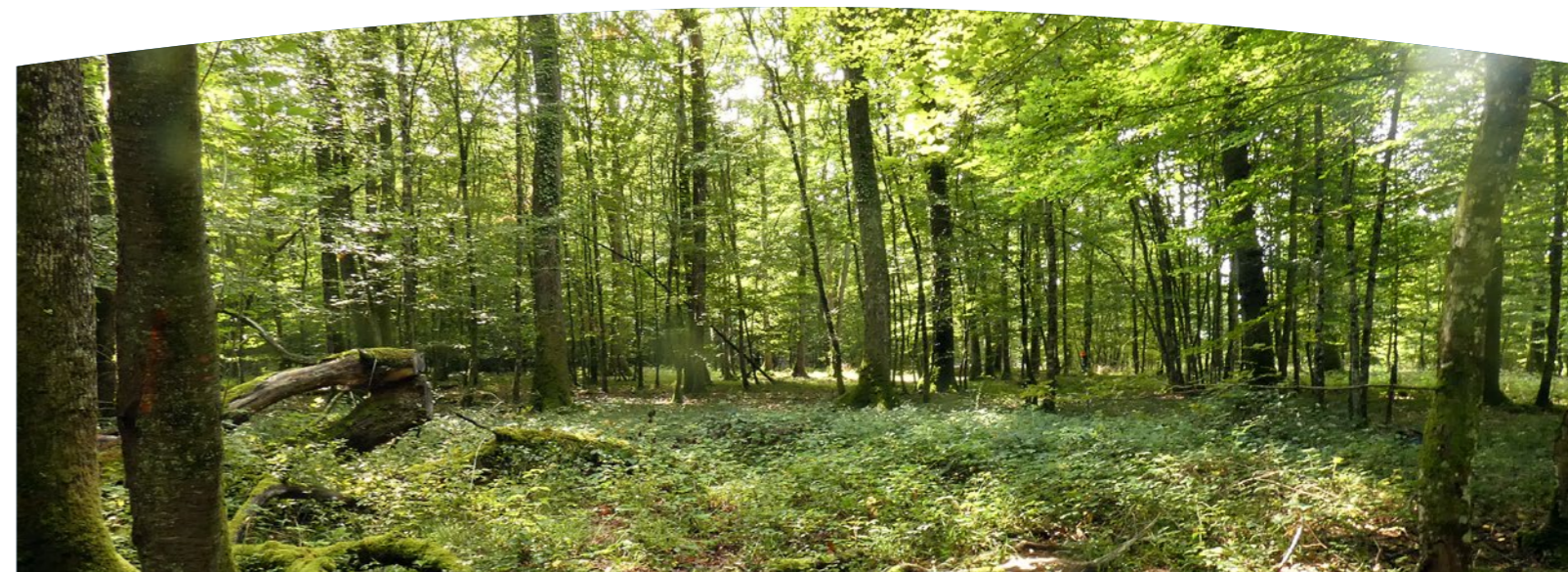
Sur le Haut Nivernais, le site Natura 2000 est constitué de 14 entités sur 533 ha. Ce sont principalement des pelouses calcicoles qui représentent un intérêt écologique au niveau européen, comme vous avez pu le voir dans les précédents numéros de la gazette.

Les dernières actions, menées par le Conservatoire de Bourgogne dans le cadre du document d'objectifs Natura 2000, se sont concentrées sur le site des Roches de Basseville sur la commune de Surgy. Les travaux de protection d'une cavité naturelle sont maintenant terminés. Cela permettra d'assurer les conditions nécessaires pour la préservation du lieu de vie de différentes espèces de chauves-souris et d'éviter également que ce site continue de se dégrader. Nous permettons ainsi, par ces initiatives, de concilier aux Roches de Basseville activités de loisirs et préservation des espèces.

Mais les pelouses calcicoles et les cavités à chauves-souris ne sont pas les seuls enjeux écologiques sur le territoire ! Les forêts n'ont pas à « rougir » et font également l'objet de l'attention du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Pour preuve, ce numéro leur est consacré !

Jany SIMÉON

Président du comité de pilotage du site Natura 2000  
Vice-Président de la Communauté de Communes Haut Nivernais - Val d'Yonne  
(délégué au Projet de Territoire)



La forêt de Mont Martin est en « bonne santé » mais une augmentation du nombre de très gros bois permettrait d'améliorer son état de conservation.  
H. Chevalier - CEN Bourgogne



La forêt des Chaumes Fréteau est en bon état de conservation malgré la présence importante de jeunes peuplements.  
H. Chevalier - CEN Bourgogne



Du fait de l'absence de très gros bois vivants et morts, la forêt de la carrière de la Manse est aujourd'hui plutôt altérée.  
H. Chevalier - CEN Bourgogne

## Un travail pour évaluer leur état de conservation

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne s'est inspiré d'un travail réalisé en 2016 par le Muséum National d'Histoire Naturelle et présentant une méthodologie robuste pour évaluer l'état de conservation des forêts d'intérêt européen. **111 placettes de 1250 m<sup>2</sup> chacune ont été prospectées** au sein des milieux forestiers du site en juillet 2020. Ont notamment été évalués et notés **la surface en boisement, le degré de fragmentation, la présence d'espèces exotiques envahissantes, de très gros bois vivants et de bois mort**, ainsi que les **éventuelles atteintes aux milieux naturels** (tassement, perturbations hydrologiques, etc.).

Ainsi, 2020, année du premier passage, correspond à la phase de calibrage du protocole et à l'état zéro de l'évaluation. Le second passage, prévu dans une dizaine d'années, permettra d'**évaluer l'évolution de l'état de conservation des placettes** et d'avoir un retour fiable sur la pertinence des indicateurs sélectionnés pour cette étude.

## Quel bilan pour les forêts du site Natura 2000 ?

La mise en place concrète du protocole au niveau des forêts du Clamecycois a permis de se rendre compte que **le nombre de placettes suivies n'était pas suffisant**. Aussi, **des passages**

**de terrain supplémentaires seront menés en 2022**. Néanmoins, les premiers relevés semblent indiquer **un bon état général des forêts** incluses dans le site Natura 2000. Les altérations

constatées sont principalement dues à **la rareté de très gros bois vivants et du bois mort laissé sur place** et au **recouvrement en jeunes peuplements souvent trop faible ou trop élevé**.

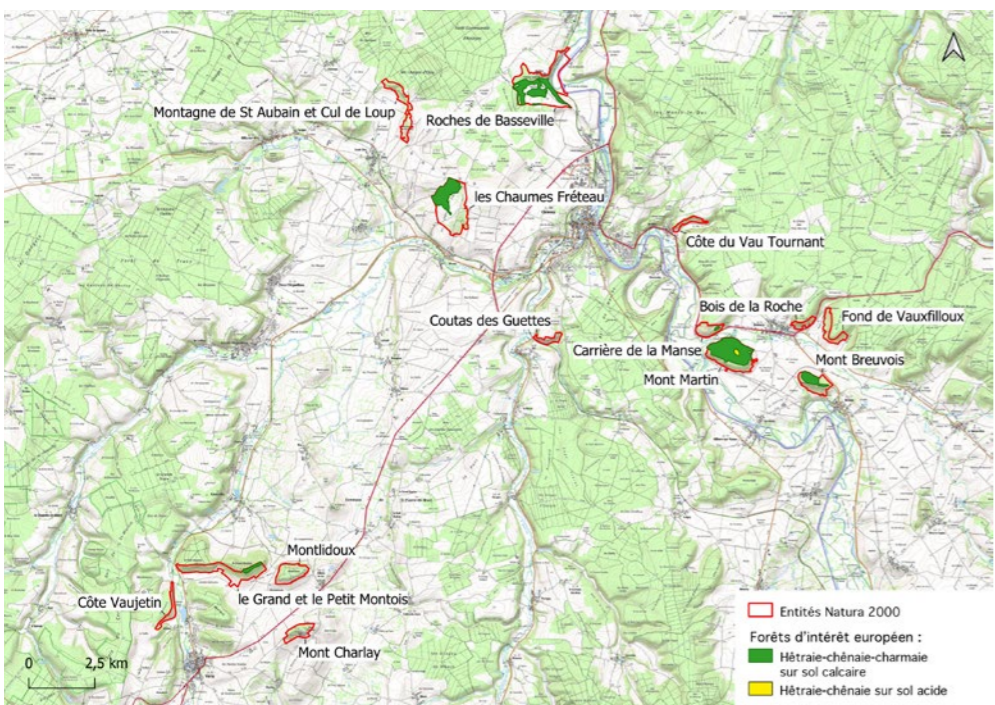
# Les forêts d'intérêt européen à l'honneur

Au sein du site Natura 2000 «Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy», se cachent aussi des forêts à fort enjeu écologique car d'intérêt européen. Ce sont des forêts naturelles, ou faisant l'objet de très peu d'interventions humaines, constituées majoritairement d'espèces d'arbres naturellement présentes, non introduites par l'Homme. Ces boisements peuvent être d'une grande valeur de par leur rareté ou parce qu'ils hébergent des espèces animales ou végétales elles-mêmes d'intérêt européen. Pour adapter au mieux les actions qui seront à mettre en œuvre pour les préserver, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a étudié d'un peu plus près ces forêts en 2020 afin d'évaluer leur état de «santé» appelé «état de conservation».

## Les forêts du site Natura 2000

Les **forêts d'intérêt européen\*** présentes dans le périmètre du site Natura 2000 occupent les plateaux des buttes-témoins et les versants exposés au nord. Elles s'étendent sur **environ 132 ha** et représentent **près de 80% des milieux naturels d'intérêt européen sur le site** (aux côtés des pelouses calcaires et des falaises). Ce sont des **hêtraies-chênaies-charmaies\* sur sol calcaire**, les plus répandues sur ce secteur, ou des **hêtraies-chênaies sur sol acide** (1,65 ha sur le Mont Martin), gérées soit en **futaie** ou **taillis sous futaie**. Mais une menace plane sur ces forêts... En effet, les **plantations de résineux** grignotent de plus en plus de surface au détriment des boisements naturels.

Localisation des forêts d'intérêt européen sur les entités du site Natura 2000



Futaie : forêt de grands arbres aux fûts dégagés



Taillis sous futaie : forêt présentant deux niveaux de végétation, à savoir des fûts et des arbustes

\* Dans le jargon technique et spécialiste, il est plutôt dit «d'intérêt communautaire».  
\* Hêtraie-chênaie-charmaie : forêt dominée par le hêtre, le chêne et le charme

L'étude de l'état de conservation des forêts du site Natura 2000 initiée va se poursuivre sur plusieurs années mais les premières constatations sont plutôt encourageantes. Certaines parcelles forestières étant soumises à une gestion sylvicole, un travail de collaboration avec les propriétaires et les gestionnaires forestiers va être engagé afin d'améliorer la prise en compte des menaces potentielles dans les modalités de gestion sylvicole et de limiter leur impact.

**Du bois mort... plein de vie!**

Les forêts sont pour la plupart gérées pour produire du bois. Ainsi, les arbres sont coupés au moment où ils sont économiquement intéressants. Les vieux arbres sont donc rares. Or, 25% des espèces forestières dépendent des arbres âgés, dépérissants ou morts. Elles les utilisent comme abris ou sources de nourriture. Les arbres vieillissants ou morts sont donc nécessaires à toute forêt en bonne santé et constituent une étape essentielle du cycle de vie de la forêt.

Les «vieux bois», couchés ou encore debout, sont le siège d'une incroyable biodiversité qui va contribuer à leur décomposition.

Organismes illustrés : Pipistrelle commune, Chouette hulotte, Sittelle torchepot, Lérôt, Mousse, Polypore, Lichens, Hérisson d'Europe, Cardinal.